



CLUB DES CIGALES

Le dimanche 19 Juillet dernier, nombreux ont été les visiteurs qui nous firent l'amitié de monter jusqu'à la salle polyvalente où se tenait, comme à l'accoutumée à pareille époque, notre exposition annuelle. Nos différents stands proposaient les travaux artistiques des ateliers de couture, de tricot, de peinture sur tissu, sur soie, sur émail, etc. Des objets de décoration en cuir étaient également offerts à la tentation de tous par un artisan résidant au village. Dans un autre registre, des « huiles » étaient exposées, ainsi qu'une série de photographies en noir et blanc. Cette diversité dans les réalisations avait pour objet de contenter l'oeil de tout un chacun ; et nous espérons y avoir réussi. Dès l'entrée, une énigme photographique était soumise aux visiteurs et ce fut Mme Marie Laurent qui, la première, la décrypta : il s'agissait, en effet, d'une libellule.

La reprise des ateliers a eu lieu le 9 Septembre dernier, à l'exception de celle concernant la peinture sur tissu, qui est reportée au 12 Octobre prochain.

La Présidente.

COURS D'INITIATION MUSICALE, FLUTE A BEC ET PIANO

Les cours dispensés par Mme Christine BARTHES reprendront le lundi 28 septembre dans les locaux de l'ancienne mairie. Pour tout renseignement la contacter au 04.94.72.20.03.



A.P.E.S.A. : 10 ans déjà !

Savez-vous que l'Association des Parents d'Elèves existe depuis 1988 et qu'elle participe activement à toutes

les manifestations qui ponctuent l'année scolaire (cross des écoles, carnaval, J.O., fête des écoles) ? C'est grâce aux cotisations des adhérents et aux bénéfices réalisés tout au long de l'année (foire à la brocante, vente de calendriers, tombola, kermesse) que l'association a pu aider les écoles.

Pour l'année 1997/1998 :

En Primaire : aide pour l'achat d'un ordinateur (1 500 F) et d'un magnétoscope (2 000 F).

En Maternelle : jeux pour la cour et ballons (1000 F) et subvention pour la classe découverte (1000 F).

C'est aussi grâce à la mobilisation de certains parents et au soutien de la Municipalité que nous pouvons mener à bien tous nos projets. Nous les en remercions.

Si vous souhaitez adhérer à l'association, vous avez jusqu'au 31 octobre, l'Assemblée Générale est fixée au 6 Novembre 1998. L'A.P.E.S.A. possède « sa » boîte aux lettres à l'école primaire, vos idées et suggestions y seront les bienvenues !

Pour finir, nous remercions chaleureusement la généreuse donatrice de 10 000 F., somme qui nous a permis d'acheter aux écoles une encyclopédie « Tout l'Univers » sur cdrom, un magnétophone et des tricycles.

Le Bureau

LA VIE AU VILLAGE

1er CONCERT DE LA SAISON CONCERT VOCAL LYRIQUE

Ce concert est fixé au Vendredi 23 Octobre prochain. Il est assuré par ANDREE CAROUBI, grande soprano lyrique à la voix extraordinaire. Au programme :

- Rétrospective Maria CALLAS ;
- Mélodies, extraits d'opéras, etc...

CATECHISME

La reprise du catéchisme se fera à la fin du mois de septembre., les inscriptions sont prises dès à présent, (des fiches sont disponibles aux portes de l'église). Pour tout renseignement, contacter M. LEROUX au 04.94.72.25.12 après 20 H 30.

LE CARNET DE STE-ANASTASIE

DECES : Nous avons le regret de vous informer du décès de Madame Marie VERNAY, survenu le 14 Septembre dernier. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

PETITES ANNONCES

♦ Je désirerais acheter un terrain non constructible en bord de rivière, arrosant, pour usage potager ; si possible quartier les Horts.

☎ : 04.94.72.21.38

♦ Si vous avez des problèmes pour faire garder votre enfant avant et après l'école, n'hésitez pas à me le confier. Je m'occuperai de lui ; trajet école maison, goûter, soutien scolaire...

☎ : 04.94.72.29.76

CINEMA

SAMEDI 3 OCTOBRE 1998 à 20 H 30 Salle Polyvalente (Entrée : 25 F.)

Au programme : L'ARME FATALE 4

SAINTE-ANASTASIE



BULLETIN MUNICIPAL

SEPTEMBRE 1998
N°104



LE MOT DU MAIRE

Pour faire un village, il a fallu tout d'abord quelques laboureurs et une Eglise... puis une Mairie.

Avec les temps modernes sont arrivés l'Ecole Communale, puis la Poste et le Médecin suivi de son environnement de professions de santé.

A ce tableau, cependant, manque encore une pharmacie, objet de l'espoir de chacun de nous.

A ce jour, en dépit du soutien constant de la commune, aucun projet n'a pu aboutir.

Or, depuis ces derniers mois, une nouvelle démarche privée s'ébauche. Entièrement conçue par les professions libérales concernées -et donc avec des fonds privés- un centre médical qui pourrait comprendre une pharmacie, des cabinets médicaux, kinésithérapeutes et de soins infirmiers, tente d'imposer sa logique à la lourde machine administrative et aux objections corporatistes.

Certes, nous ne sommes qu'au début du chemin mais, d'ores et déjà, le Conseil Municipal s'est engagé à soutenir dans la légalité ce projet d'urbanisme d'intérêt général évident.

Aujourd'hui, je ne voudrais pas laisser naître prématurément un nouvel espoir peut-être sans lendemain, mais plus simplement vous informer en vous réaffirmant notre volonté de tout faire pour obtenir le précieux et indispensable sésame d'ouverture d'une officine pharmaceutique à Ste-Anastasie.

Jean-Pierre MORIN



INFORMATIONS UTILES

POLICE MUNICIPALE

NUMERO de la Police Municipale :
06.03.44.79.10.

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

ASSISTANT SOCIAL

L' Assistant Social, tiendra sa permanence le **VENDREDI 2 OCTOBRE 1998** de 9H30 à 11H30 en Mairie.

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Les prochaines permanences auront lieu les **Vendredis 2, 16 et 30 OCTOBRE 1998** en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme **BENOÎT Marie-Pierre** assurera sa permanence à la Mairie, le **jeudi 1 Octobre 1998** de 10 heures à 12 heures : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide ménagère).

SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS

Le 04 Octobre Dr **CHRESTIAN..04.94.69.78.75**
Le 11 Octobre Dr **FAURE.....04.94.78.33.81**
Le 18 Octobre Dr **BRAUN04.94.33.22.04**
Le 25 Octobre Dr **ARNAUD04.94.80.26.94**
Le 01 Novembre Dr **MATHIE.....04.94.59.62.97**

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasie, Parking des Ferrages le **Mardi 3 NOVEMBRE**, de 13 H 30 à 15 H.

PHARMACIES DE GARDE

Standard : 04.94.07.08.08

Pendant les périodes de garde, en dehors des heures d'ouverture, appeler préalablement aux numéros indiqués

Du samedi 26/9, 19 H au samedi 03/10, 09 H :

-appel préalable au 04.94.86.70.93 (Phcie de FORCALQUEIRET).

Du samedi 03/10, 19 H au samedi 31/10, 09 H :

-appel préalable au standard.

Du samedi 31/10, 19 H au samedi 07/11, 09 H :

-appel préalable au 04.94.33.98.23 (Phcie de MEOUNES).

DECHARGE CANTONALE DE LA ROQUEBRUSSANNE

(Après le rond-point du Collège de Garéoult, prendre la direction de La Roquebrussanne).

Du Lundi au Vendredi -8H à 12H- -13H30 à 16H-
Samedi et Dimanche -8H à 12H-

Pour vous débarrasser de tout ce qui n'est pas « monstres », c'est-à-dire ce qui ne peut trouver place dans une malle de voiture.

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochain ramassage des « monstres » :

♦ le **VENDREDI 30 OCTOBRE 1998**
(se faire inscrire en Mairie au préalable).

CAMION VENTE

Date prévue pour le prochain passage de camion vente au parking des Ferrages :

JEUDI 29 OCTOBRE 1998

• **PROVENCE OUTILLAGE** L'après-midi

SECOURS POPULAIRE COMITE DE STE-ANASTASIE

La mauvaise saison s'approche et pour certains d'entre nous la Vie redevient un peu plus dure. Afin de pouvoir leur venir en aide nous organisons une Collecte de **VIVRES - SEMAINE DU 5 AU 9 OCTOBRE EN MAIRIE TOUS LES MATINS DE 8 H 30 à 12 H.**

Vous pourrez déposer des Colis Alimentaires composés de **PATES - RIZ - FARINE - CONSERVES DIVERSES - HUILE - MARGARINE - SUCRE - CHOCOLAT - POTAGES EN SACHET - CAFE - ALIMENTATION BEBES - COUCHES - SAVONS - PRODUITS D'ENTRETIEN.** etc...

Nous comptons sur votre générosité et vous en remercions par avance.

CASTAGNADE

Encouragés par le succès de l'année dernière, nous organisons une « Matinée » **CASTAGNADE**, le **DIMANCHE 25 OCTOBRE à 15 H. SALLE POLYVALENTE.**

Pour un prix modique (35 F.) vous dégusterez les **CHATAIGNES GRILLEES** et des pâtisseries arrosées de cidre, de rosé ou/et de jus de fruits.

Dans une ambiance amicale et conviviale, nous nous retrouverons entre amis !

En attendant ce jour, toute l'équipe vous dit à bientôt.

Le Président

LOISIRS

Êtes-vous tenté par la peinture sur tissu, les émaux sur cuivre, la couture, la peinture, la photo ? Voulez-vous visiter la région ? Avez-vous envie de faire connaissance avec de nouvelles personnes ?

Tout cela est possible à Ste-Anastasie. Le Club des Cigales est une association de loisirs ouverte à tous. Notre but est de distraire les gens dans un climat d'amitié et de bonne humeur.

Notre local situé Rue A. DAUDET (en face de l'école maternelle) reçoit des ateliers d'initiation ou de perfectionnement.

Nos activités :

- le **lundi** au local à 14 H. la peinture sur tissu (à partir du 12/10)
- le **mercredi** au local à 14 H 30 la couture, le patchwork, le crochet
- le **jeudi** au local à 14 H. les émaux sur cuivre ; à 16 H 30 la bibliothèque pour enfants et adultes
- le **vendredi** au local à 16 H 30 la peinture (à partir du 16/10)
- le 1er et 3ème **mardi** au local à 18 H. la photo ; le 1er et 3ème **vendredi** à la salle polyvalente à 14 H 30, après-midi jeux et goûter, Scrabble, rami, belote.

Une sortie vous est régulièrement proposée. Si une activité vous intéresse, venez nous voir ce jour là ou téléphonez au 04.94.72.20.33 pour plus de renseignements.

La Présidente - Mme ROY

JUDO CLUB STE-ANASTASIE

La saison 1998/1999 a très bien commencé avec déjà près de 70 licenciés (hommes,

femmes et enfants), tous très motivés dans des sections différentes : compétition judo, jiu-jitsu loisirs ou encore le TAÏSO.

Cette nouvelle discipline est basée sur l'assouplissement, le renforcement musculaire ainsi que le rythme cardiaque ; elle est adaptée à toute personne âgée de 20 à 70 ans, avec ou sans antécédents sportifs. Cet art martial sans brutalité comprend des mouvements qui permettent de contrôler son rythme cardiaque tout en travaillant à sa mesure. Il facilite également la faculté de dissocier le bas du haut du corps ce qui dans la vie de tous les jours n'est pas du tout évident.

A l'occasion de la nouvelle saison 98/99, le professeur vous invite à participer à un cours de **TAÏSO, JUDO** ou **JIU-JITSU** (séance gratuite).

Pour les compétitions **Benjamins, Benjamines, Minimes (M et F)** ainsi que les **Juniors/Seniors (H et F)**, le club leur souhaite bonne chance et beaucoup de résultats.

Le Professeur - C. FIGARI

ETOILE SPORTIVE DE STE-ANASTASIE (E.S.S.A.)

Si vous désirez faire pratiquer un sport à votre enfant, le club de foot se fera un plaisir de l'accueillir :

le **MERCREDI** de 15H. à 17H. et le **SAMEDI** de 14H. à 16H. pour les catégories « débutants » (5 à 7 ans) et « poussins » (de 8 à 10 ans)
le **MERCREDI** de 14H. à 15H. pour l'Ecole de Foot (de 4 à 5 ans).

Pour tous renseignements, contactez M. MANISCALCO au 04.94.72.24.50 ou sur place aux heures d'entraînement.

P.S. : Si le père veut montrer l'exemple à son fils, il peut le faire en s'inscrivant dans l'équipe vétérans (de 32 à 120 ans !).

Le Président - B. SCLAFANI

INAUGURATION DE L'ECOLE PRIMAIRE

La nouvelle Ecole Primaire sera inaugurée le **Samedi 17 Octobre à 10 H 30.**

Avec les élus, les enseignants et les parents d'élèves, l'ensemble des habitants du village sont invités à venir à cette occasion découvrir ce nouvel établissement en service depuis la dernière rentrée scolaire :

- ♦ 10 H 30 -arrivée des invités
- ♦ 11 H 00 -arrivée des autorités
- ♦ 11 H 30 -vin d'honneur



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes désireuses de s'inscrire dans la commune pourront procéder à cette opération jusqu'au :
31 DECEMBRE 1998.

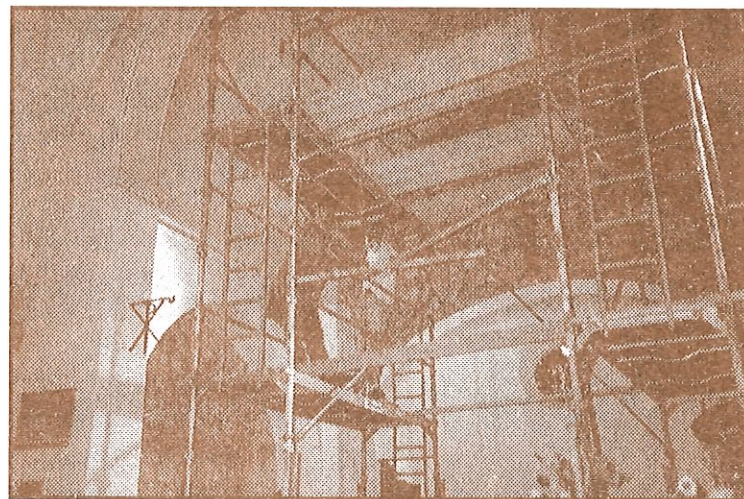
Se présenter en Mairie muni d'un justificatif de domicile ou de propriété ainsi que de sa carte nationale d'identité.

LES EUROPEENS POURRONT VOTER AUX MUNICIPALES

Le Conseil constitutionnel a déclaré conforme à la Constitution la loi qui permettra désormais aux citoyens membres de l'Union Européenne résidant en France de voter et d'être éligibles aux élections municipales sans toutefois pouvoir être maires ou adjoints (ni grands électeurs aux élections sénatoriales). Ce texte est l'application d'une disposition du traité de Maastricht. La loi sera prochainement publiée au Journal Officiel. Elle s'appliquera à partir des municipales de 2001.

TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DU 15 AOUT 1998 AU 15 SEPTEMBRE 1998

- ◆ Nombreuses interventions complémentaires à l'achèvement du chantier de l'Ecole Primaire et plus généralement préparation de la rentrée scolaire.
- ◆ Poursuite du comblement des nids de poules (c'est un peu le tonneau des Danaïdes !).
- ◆ Mise en place de deux portillons demandés par le club de football.
- ◆ Réalisation de rampes bétonnées d'accès à des containers d'ordures ménagères.
- ◆ Entretien jardinières et espaces verts.
- ◆ Réparation de la clôture du terrain de tennis.
- ◆ Poursuite des travaux programmés à l'église.
- ◆ Tonte du terrain de football, débroussaillage.
- ◆ Réfection du revêtement du Chemin du Labonet et du Rocher de Naple (Syndicat des chemins).
- ◆ Réparation des socles des lampadaires du parking endommagés par des automobilistes qui n'hésitent pas (par jeu ?) à faire sauter les entourages de protection.



Toujours plus haut !

LA VIE ASSOCIATIVE

BOUCLES DE L'ISOLE

Le Comité d'organisation de la course pédestre « Les boucles de l'Issole » présente ses excuses à Julien TROUILLARD qui a été oublié dans le commentaire publié dans le bulletin municipal d'août 98. Julien a terminé premier des juniors et 36ème au classement général.

Le Président.



A.S.L. SECTION BASKET BALL PROGRAMME DES MATCHES A DOMICILE

BENJAMINS PRE-EXC. (Poule B)

- ◆ Dimanche 11 Octobre 1998 :
STE-ANASTASIE - LES ARCS
- ◆ Dimanche 25 Octobre 1998 :
STE-ANASTASIE - DRAGUIGNAN

CHORALE « CHANT ET AMITIE »

Le lundi 14 septembre dernier -après plus de deux mois de farniente- la chorale s'est remise au travail, sous la baguette de Jean Titeux, son chef apprécié. La joie qui s'affichait sur tous les visages démontrait, s'il en était besoin, le grand plaisir ressenti par l'ensemble des choristes, à l'occasion de ces retrouvailles. La répétition terminée, on fit cercle autour du verre de l'amitié pour un agréable bavardage. Nous informons toutes celles et tous ceux qui souhaiteraient se joindre à nous, que les répétitions ont lieu, tous les lundis, de 18 H à 19 H 30, à la salle polyvalente.

Une choriste.

CHRONIQUE MUNICIPALE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 2 SEPTEMBRE 1998

ETAIENT PRESENTS : MME LAURENT, MM. ABELLO, RAYNAUD, FADDA, ISTRIA, JRAVER, CUENOT, REMY, LALANDEC, CORBIER..

ABSENTS : M. BROSSAUD donne procuration à M. MORIN ;

MME BOCQUET donne procuration à M. ABELLO ; M. TOSELLO absent excusé.

Sous la Présidence de M. Jean-Pierre MORIN, Maire.

ROUTE DEPARTEMENTALE 15

- DECLASSEMENT DE VOIE DEPARTEMENTALE

Après la réalisation par le département du Var (en 1980) de la déviation de la route départementale 15 à Ste-Anastasia, une réorganisation de la domanialité de ces voies publiques est mise à l'ordre du jour.

C'est ainsi que l'ancienne route départementale n°15 traversant l'agglomération n'ayant plus sa vocation première de voie départementale peut être déclassée.

La Direction Départementale de l'Equipeement vient dans ce cadre de nous faire part de sa proposition émanant de la Commission des Routes du Conseil Général.

Le Conseil Municipal est appelé aujourd'hui à se prononcer sur ce sujet.

Cette portion de voie ancienne devant être remise à la Commune en bon état d'entretien, la Commune demande, comme cela lui est offert, à être associée à l'établissement du dossier de transfert et à la définition des travaux à effectuer sur cette route à vocation locale en milieu urbain.

Après avoir pris note du fait que cette année, le Conseil Général du Var financera la remise en état du Pont de l'Issole (pont Neuf), le Conseil Municipal émet un avis de principe favorable à ce transfert de domanialité concernant la Route Départementale 15 dans le tronçon de l'agglomération de Ste-Anastasia.

PRIX DES REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'augmenter le prix des repas du Restaurant scolaire pour l'année 1998/1999.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré, décide de porter le prix du repas scolaire à 15,00 F. pour l'année scolaire 1998/1999.

PRIX DES TRANSPORTS SCOLAIRES

M. le Maire propose au Conseil Municipal de porter la participation financière au transport scolaire de chaque enfant à 550 F. pour l'année scolaire 1998/1999. Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION ADRESSEE AU CONSEIL GENERAL DU VAR POUR L'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT PLACE DE LA GARE.

Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter du Conseil Général l'octroi d'une subvention pour l'aider à financer l'aménagement d'une aire de stationnement place de la Gare.

Il présente au Conseil Municipal les devis estimatifs de l'entreprise Codonnel Eric à Ste-Anastasia qui s'élèvent à la somme de 39 625 F. HT. soit 47 788 F. TTC.

Plan de financement des travaux :

- Montant du projet HT : 39 625 F.
- Subvention espérée de 70 % : 27 730 F.
- Autofinancement : 11 895 F.

Adopté à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de faire le virement de chapitre à chapitre suivant

Compte 003 Dépenses imprévues : - 3 000 F.
Compte 2315 : + 3 000 F.

Adopté à l'unanimité.

MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN

Lors d'une précédente réunion, le Conseil Municipal a émis un avis de principe favorable à la mise à disposition de l'association « L'Etoile Sportive de Ste-Anastasia » du terrain de football sis au quartier des Négadisses.

Aujourd'hui, après concertation, le Conseil Municipal confirme son avis favorable et autorise le Maire à signer la convention liant la Commune de Ste-Anastasia à « L'Etoile Sportive de Ste-Anastasia ».

COMPTE RENDU ANNUEL DE LA GESTION DE L'EAU - EXAMEN DU BILAN DU DELEGATAIRE (SEERC)

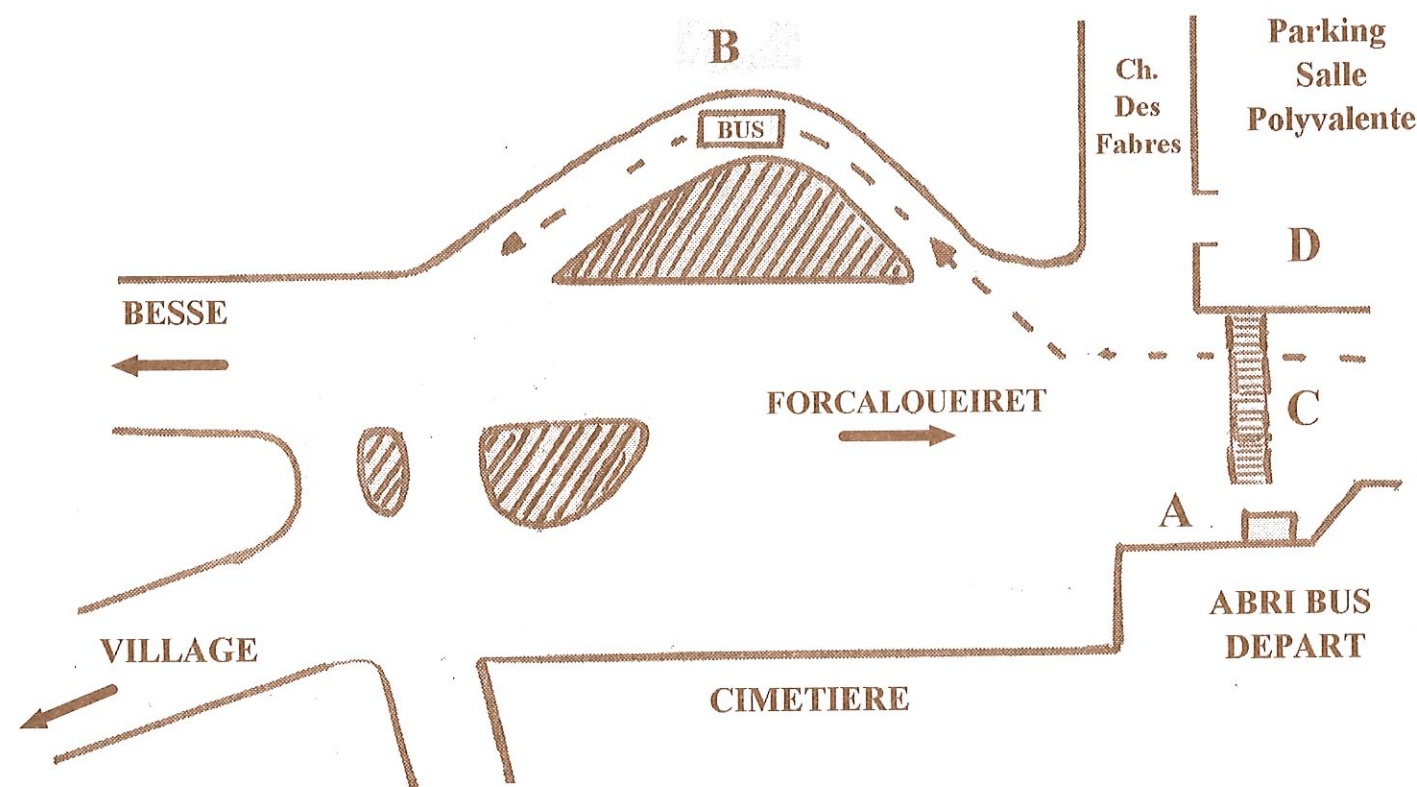
Le contrôle de la Commune sur le délégataire est indispensable. Des obligations de transparence sont prévues comme l'obligation de reddition des comptes.

Le délégataire est obligé de produire à la commune un rapport comportant les comptes retraçant la totalité des opérations correspondant à l'exécution de la délégation (loi du 8 février 95).

En application de ce texte, le Maire présente le rapport d'activité, le compte rendu financier des services de l'eau et de l'assainissement de la société fermière correspondant à l'exercice 1997.

TRANSPORTS SCOLAIRES

L'arrêt des cars de ramassage scolaire de la salle polyvalente a été récemment aménagé afin de limiter les risques d'accident. L'objectif prioritaire a été de protéger les enfants à leur descente du véhicule (beaucoup traversent immédiatement la R.D. 15 devant le véhicule, donc sans aucune visibilité).



- Au départ les enfants sont pris en A.
- Au retour ils sont déposés en B ils doivent traverser la RD par le passage protégé (C).
- Pour les parents attendant en véhicule au retour des bus, le parking de la salle polyvalente est recommandé (D).

TRANSPORT PAR AUTOCAR VERS BRIGNOLES

A la suite d'une réorganisation des transports routiers départementaux, la ligne Ste-Anastasio-Brignoles du mercredi et samedi avait été un peu rapidement supprimée.

A notre demande, le Conseil Général a immédiatement rétabli cette liaison tout à fait indispensable ; nous l'en remercions donc, et tout particulièrement notre Conseiller Général Gérard FABRE pour son intervention efficace.

Liaisons maintenues :

(en complément des lignes régulières du matin et du soir entre Carnoules et Brignoles)

Mercredi et Samedi

- Aller : départ de Ste-Anastasio à 7 H. 55 soit Rue Notre Dame aux environs de l'escalier Mairie, soit Parking des Ferrages (suivant la taille du car).
- Retour : départ de Brignoles à 11 H.

UNE PHARMACIE A STE-ANASTASIE ?

Très souvent les élus sont questionnés, à juste titre, sur l'action municipale menée pour l'ouverture d'une pharmacie à Ste-Anastasio.

A juste titre, disons-nous, car dans notre environnement proche, Ste-Anastasio est le seul village à ne pas posséder cette officine ; cet état de fait amène chacun de nous à se déplacer soit de 4 Km d'un côté, soit de 3 Km de l'autre pour aller chercher ses médicaments.

Ces quatre dernières années, une de nos concitoyennes, pharmacien de son état, a essayé d'ouvrir une officine dans un local du centre-village. L'Ordre des Pharmaciens, très soucieux du strict respect de règles surannées, opposa son veto à ce projet, invoquant, dans un premier temps, la démographie du village inférieure à 2 000 âmes, puis ensuite la superficie insuffisante du local.

Mais depuis quelques mois, une autre personne, également pharmacien, envisage la création d'un « centre médical » regroupant les professions de santé en un seul lieu à définir.

Mandaté par le Conseil Municipal, la Mairie a entamé un processus de concertation obligé avec la D.D.E. de Toulon pour définir un emplacement suffisant et judicieusement situé pour la concrétisation de ce projet d'intérêt général indéniable.

Bien qu'approuvant le sens normal de la démarche des élus, nos interlocuteurs ont fait valoir des considérations d'ordre urbanistique et surtout de légalité sur un lieu proposé. Néanmoins, ils se sont proposés de se rendre très prochainement à Ste-Anastasio pour examiner sur place les solutions possibles sans pour autant préconiser d'emblée une révision générale du P.O.S. et de son économie.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de cette question que nous suivons avec le plus grand intérêt.

A SAINTE-ANASTASIE, PAS DE CATACOMBES NI DE MINES D'ALBATRE



« Alors que nos ancêtres les Gaulois redoutaient que le ciel ne leur tombât sur la tête, aujourd'hui, nous pourrions craindre que le sol ne cédât sous nos pieds ».

C'est du moins ce que l'effondrement du 13 juin dernier aux abords de la Vidresse a pu un instant, nous faire imaginer.

Heureusement, l'aréopage de géologues, d'historiens, d'archéologues, de spéléologues, de puisatiers et de radiesthésistes appelés au chevet de notre mystérieux sous sol vient d'énoncer un verdict sans appel mais, reconnaissons-le, bien décevant. Encore une fois, nous n'aurons à Sainte-Anastasio ni la grotte de Lascaux ni la caverne d'Ali Baba.

PREVENTION CONTRE LES INCENDIES



Suspendues depuis le 15 Mars, les opérations de débroussaillage seront autorisées à partir du 15 OCTOBRE. Rappelons que la réglementation en vigueur impose à

chaque propriétaire ou ayant-droit de débroussailler un espace de 50 m de rayon autour de son habitation ou de toute construction située sur son terrain. La totalité du terrain en zone U du P.O.S. (urbaine). Ces 50 mètres peuvent comprendre une partie des propriétés voisines. Pour tout renseignement s'adresser à la Mairie.

LES HORTS OU LES ORTS ?

Puisque la nouvelle Ecole Primaire se situe au quartier des Horts, il lui fallait un jardin.

En effet, sans être férus de langue d'Oc, il nous apparaît bien qu'il s'agit là de la traduction phonétique du provençal ORT qui signifie tout simplement jardin... Ce jardin acquis, fallait-il encore le labourer, ce qui fut fait.

Pour ce, remercions M. Gaby AIGNAN qui nous a offert d'effectuer ce travail sans accepter le moindre dédommagement.